

Stratégie énergétique : un appel à manifestation d'intérêt pour accompagner les intercommunalités et syndicats



Crédits : @ AdobeStock

L'idée est d'apporter aux collectivités une aide à la décision et à l'arbitrage politique concernant la mise en oeuvre de stratégies énergétique et climatique. Le processus sera cofinancé jusqu'à 65 %.

Accompagner les syndicats d'énergie et les intercommunalités à concevoir une [stratégie énergétique](#)

et de réduction des gaz à effet de serre opérationnelle, tel est l'objectif de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), en partenariat avec le centre de R&D

Efficacy. Les acteurs retenus seront formés pour optimiser leur programme d'actions et piloter sa mise en oeuvre.

L'idée est d'apporter aux collectivités une aide à la décision et à l'arbitrage politique, à travers des livrables opérationnels, d'enrichir les outils et expertises mis à disposition des collectivités et des syndicats et de contribuer à un chantier national de la mise au point d'une méthode de référence sur le volet atténuation des plans climat.

L'AMI s'adresse aux syndicats et EPCI engagés dans une planification intercommunale (PCAET, SCOT-AEC, SDE...). Le cofinancement d'Efficacy s'élève à hauteur de 40 à 65% du coût total. Le reste à charge pour les structures est compris entre 10.000€ HT à 30.000 € HT.

Les dossiers seront étudiés entre juillet et octobre, pour un début des missions fin 2024 ou début 2025.